

N°163

Informations municipales  
Septembre - Octobre 2013

**Laxou**  
Actualités

## UN NOUVEAU PARC POUR TOUS (p. 13)



**SITE SAINT-JOSEPH : DU NOUVEAU (p. 2)**



[www.laxou.fr](http://www.laxou.fr)

# Opération Particulière d'Aménagement (OPA) du secteur Saint-Joseph : ça bouge...

Rappelons que l'ensemble du secteur Saint-Joseph (qui comprend également la parcelle « Mercedes ») est une propriété privée. Divers incidents sur ce secteur ont amené la Municipalité à prendre contact régulièrement avec les propriétaires afin que la procédure de vente se déroule le plus rapidement possible. Etat des lieux.

## Site Saint-Joseph : une étape importante est franchie



Découpage primaire retenu pour l'ensemble du site

C'est à l'entrée en vigueur du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Laxou, en juillet 2012, que la fondation de La Salle, propriétaire du site Saint-Joseph, a enfin lancé un appel à projets qualitatifs auprès d'architectes paysagistes. Cette démarche a été suivie d'une longue période de consultations d'opérateurs, et à l'issue, la fondation de La Salle a retenu le cabinet d'architecture nancéien André Moulet Architecture. **Les négociations de cette opération privée ont fini par aboutir à la signature d'une promesse de vente en juillet dernier. La société ADIM du Groupe VINCI CONSTRUCTION a été retenue pour un projet sur lequel la Municipalité a été entendue.** En effet, il correspond à la création d'un vrai tissu urbain, espace socio-économique et intergénérationnel en adéquation avec les besoins des futurs occupants, logements variés, confortables et performants, résidence seniors, ainsi que bureaux, commerces et services innovants pour l'agglomération nancéienne. **Plus de 35 % de l'ensemble de l'espace sera constitué d'espaces verts, dont 15 % en pleine terre.** Par ailleurs, à la demande de la Municipalité, des panneaux Prouvé ont été conservés et seront rénovés puis installés au sein du nouvel ensemble, accompagnés de commentaires sur l'histoire du site et le concept de ces panneaux.

Ainsi, la situation va rapidement évoluer pour permettre de remédier à l'état d'abandon de cet espace et le transformer selon les règles définies par l'Opération Particulière d'Aménagement du PLU.

Le permis de démolir sera signé en septembre 2013, avec dépôt des permis de construire avant fin 2013.

La page Saint-Joseph, chère au cœur de nombreux grands-nancéiens, se tourne définitivement et un nouveau chapitre de l'aménagement du quartier s'ouvre enfin.

Une réunion publique de présentation sera programmée courant septembre.



Parcelle « Mercedes » : l'enseigne « Grand Frais » a déposé une demande de permis de construire

Dans le courant du mois d'août, le Maire de Laxou a délivré à l'enseigne « Grand Frais » un permis de construire concernant une surface commerciale sur la parcelle de l'ancien garage Mercedes, avenue de Boufflers.

Parallèlement, pour répondre aux exigences de l'OPA définies dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Laxou, voté en 2012, cette parcelle de près de 9 000 m<sup>2</sup> comprendra, outre la surface commerciale (accessible simplement par l'avenue de Boufflers), un petit immeuble de 16 logements de qualité rue Sydney Bechet, ainsi que des habitations de faible hauteur rue de la croix Saint-Claude.

Après de multiples ébauches et de nombreuses réunions depuis 2010, un projet a été retenu, dans une démarche de Haute Qualité Environnementale et Architecturale, avec une présence très importante du végétal.

Avec « Grand Frais », c'est une surface commerciale d'alimentation qui s'installe à Laxou sur le secteur Ouest de l'agglomération et, élément stimulant pour l'économie locale, qui générera rapidement plus de 45 emplois.

Cette opération globale mêlant commerce et habitat marque également le début de la rénovation tant attendue du secteur Saint-Joseph.

# N° 163

## SOMMAIRE

SECTEUR SAINT-JOSEPH ..... 2

EDITO ..... 3

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT ..... 4-5

VIE SCOLAIRE ..... 6-7

AGENDA ..... 8-9

RESEAU STAN 2013 ..... 10-11

VIE MUNICIPALE ..... 12-13

ELUS MINORITAIRES, REPONSE DE LA MAJORITE MUNICIPALE 14

COMPTE ADMINISTRATIF ..... 15

EN DEHORS DES SENTIERS BATTUS 2013..... 16



Directeur de la publication : Laurent GARCIA - 3 avenue Paul Déroulède à Laxou - Ont collaboré à ce numéro : Gilbert ANTOINE, Yves PINON, Nathalie PARENT HECKLER, Naïma BOUGUERIOUNE, Anne-Sophie ROY, Laurence WIESER, Daniel VERHULST, Guilaine GIRARD, Marcel FRESSE, Lionel DEMANGE, Sylvain MONNIN, Anne PERRIN, Margaret SCHMIT, Khaled FRIKHA.  
Photos, illustrations et mise en page : La Maison Chabane  
Dépôt légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle n° 1670  
Imprimeur : Imprimerie Moderne. Contact mairie : Tél. : 03 83 90 54 54 - Fax : 03 83 90 19 66 - Courriel : contact@laxou.fr  
Site Internet : www.laxou.fr

### Nouvelle rentrée, nouveaux rythmes...



Il fait bon vivre à Laxou ! Malgré les effets conjugués de la crise et du désengagement de l'Etat, je constate cette réalité quotidiennement, à l'occasion d'un moment convivial entre voisins, d'une manifestation associative ou encore simplement en échangeant avec les habitants.

Le mois de septembre annonce pour beaucoup d'entre nous la fin des vacances et le retour vers le travail, l'école ou les activités qui rythment le quotidien. Pendant l'été, les services municipaux et de nombreuses associations ont œuvré pour proposer des animations de qualité à tous ceux qui n'ont pas quitté Laxou : des centaines d'enfants et de jeunes notamment ont ainsi pu profiter d'activités sportives, ludiques et culturelles. J'ai également noté avec satisfaction un élan généreux de solidarité entre habitants lors des épisodes de fortes chaleurs.

L'été 2013 aura aussi été marqué par la deuxième édition de « Bouge Ton Eté » qui a séduit et attiré bien davantage que l'an dernier : la Ville est ainsi devenue le lieu de détente et de loisirs de l'agglomération où il a fait bon se reposer et partager de savoureux moments. Cela va continuer dès dimanche 15 septembre, sur le secteur de Saint-Arriant, avec la 5<sup>ème</sup> édition de « En dehors des sentiers battus » placé sous le label Renaissance où, pendant 6 mois, 20 artistes exposeront et répondront à leur manière à la question : « et si la terre était ronde ? ».

Par ailleurs, de nombreux chantiers se sont déroulés pendant l'été. La Ville a mis tout en œuvre pour réaliser les travaux nécessaires dans divers équipements municipaux ou groupes scolaires afin qu'élèves, enseignants, personnels et associations soient accueillis dans des locaux rénovés dès la rentrée. Car pour une commune comme pour une famille, les investissements d'aujourd'hui sont les garants de la qualité de la vie quotidienne de demain.

La rentrée des classes est un temps fort dans une collectivité, et plus encore cette année à Laxou : cette rentrée verra 1 000 élèves fréquenter les établissements laxoviens avec de nouveaux rythmes scolaires. Désormais, l'Aménagement du Temps de l'Enfant, c'est aussi en maternelle et nous avons eu à cœur de tout mettre en œuvre pour que les conditions d'accueil des enfants dans nos écoles soient optimales.

Je souhaite que cette année 2013-2014 soit excellente pour tous, en particulier les élèves, les équipes enseignantes et les agents communaux qui œuvrent dans le domaine éducatif, mais aussi bien évidemment pour tous les habitants de notre belle Commune.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne rentrée dynamique et solidaire.

*Laurent Garcia*  
Maire de Laxou

Monsieur le Maire recevra, sans rendez-vous, samedi 28 septembre de 9 h à 11 h, à l'Hôtel de Ville.



FSC

www.fsc.org

MIXTE

Papier issu de sources responsables

FSC® C102513

Laxou Actualités est imprimé sur un papier issu d'une éco-gestion durable des forêts.



# Le nouveau plan des sentiers est disponible !



Sous l'égide de Laurence WIESER, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement, et après 3 ans de travail assidu des associations et des services municipaux, le nouveau plan des sentiers a vu le jour. Complétant ce nouveau plan, quatre parcours commentés sont proposés pour découvrir ou faire découvrir les richesses de notre Commune : patrimoine, flore, oiseaux, paysages mais aussi kilométrages, dénivelés et durées. Depuis la forêt de Haye jusqu'à la Cure d'Air à Nancy, depuis les Provinces jusqu'au Fond froid de Hardeval, plus de 15 kilomètres de sentiers laxoviens serpentent entre jardins fleuris et potagers ou zones plus sauvages.

Grâce au travail de documentation des membres de l'association Floraine, à la participation active de la LPO, des Croqueurs de Pommes, des Jardiniers de France, de l'association des Jardins Voirin, de FLORE 54 et de l'ONF, les parcours présentés sous forme de fiches rassemblées dans une pochette présentent des informations naturalistes et sont agrémentées de nombreuses photos pour aider à reconnaître les fleurs, les oiseaux, les fruits...

Un très grand merci à tous ceux qui se sont associés au projet. Le plan général des sentiers accompagne ce numéro de Laxou Actualités, la pochette et les fiches sont disponibles en mairie, dans les lieux publics municipaux, auprès des associations partenaires et téléchargeables sur [www.laxou.fr](http://www.laxou.fr).

## Conférence Grand Tétrás et vieilles forêts

La prochaine conférence des « Rendez-vous Nature de Laxou » se déroulera **vendredi 13 septembre à 20h** salle Louis Pergaud au Village avec **Françoise PREISS** et **Michel MUNIER** du Groupe Tétrás Vosges. Ils nous feront comprendre que la forêt n'est pas uniquement un champ d'arbres qui seront prélevés exclusivement au profit des hommes : la gestion de nos forêts doit tenir compte de toute la vie qu'elles hébergent, de la plus petite cellule vivante jusqu'aux plus grands des animaux sauvages. Elles accueillent toute une vie variée en interaction complexe.



Seules les forêts contenant de très vieux arbres et des arbres morts naturellement permettent le développement complet de ce cortège biologique exceptionnel.

Le Grand Tétrás sera un des éléments forts de cette conférence pour mieux comprendre et s'imprégner de l'ambiance qui se dégage de nos vieilles forêts.

## Infos pratiques

### PROCHAINE RESTITUTION DE COMPOST

**Samedi 5 octobre 2013**  
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
Rue de la Toulouse (devant l'entrée principale du complexe sportif Gaston Lozzia).

### COLLECTE DES OBJETS HETEROGENES

**Mercredi 9 octobre 2013**  
Les objets doivent être sortis la veille au soir.





## Le Bois des Fourasses en forêt de protection : enfin !!! La Municipalité a toujours défendu la sauvegarde de ce lieu riche en biodiversité.

C'est en effet depuis 2008 que la Municipalité, aux côtés du collectif de 62 associations (dont FLORE 54, l'ALPE Laxou et l'Association pour la promotion et la sauvegarde du massif de Haye sont à l'origine) milite pour le classement du massif de Haye en forêt de protection. Laurence WIESER, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement et Gilbert ANTOINE, adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, ont ainsi participé à de nombreuses réunions et groupes de travail pour défendre la position laxovienne et obtenir le périmètre de classement le plus large possible, à la fois sur notre territoire mais aussi sur l'ensemble du massif. Cela garantit l'intégrité et surtout la cohérence de la protection contre toute ambition d'urbanisation.

Un des points très sensibles du dossier se trouve en effet sur notre Commune : le Bois des Fourasses. Désormais classé Espace Naturel Sensible par le CG54 et comprenant la partie de la forêt située derrière Auchan jusqu'aux terrains de sport de Villers-lès-Nancy et le plateau, il était directement menacé d'exclusion du périmètre de protection. En effet, un projet prévoyait une voirie pour le délestage de l'échangeur à travers le bois jusqu'au rond-point de la Sapinière ! La ténacité dans nos positions, le soutien du collectif et de l'ONF, la participation sans faille aux groupes de travail et aux réunions plénières ont été payantes puisque notre proposition de périmètre a été retenue par le Grand Nancy comme par le Préfet et sera donc soumise à enquête publique d'ici à la fin de l'année 2013.

Le Bois des Fourasses devrait ainsi être protégé jusqu'à l'arrière du magasin Auchan, incluant une bande de protection le long de celui-ci, garantissant l'infaisabilité d'une voirie. Toutefois, une surface raisonnable (moins de cinquante hectares proches de l'échangeur) est pour le moment volontairement hors du périmètre de classement pour permettre l'étude que la Municipalité attend de l'Etat pour la mise en sécurité et révision de l'échangeur.

Par ailleurs, notre demande d'intégration au périmètre de protection du Bois de la Sapinière (partie de forêt replantée suite à la tempête de 1999) a également été acceptée. Après la bande de 30 mètres en lisière de forêt devenue totalement inconstructible dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Laxou voté en 2012, c'est une nouvelle étape importante qui vient d'être franchie pour la protection contre toute urbanisation du bois qui borde notre Commune.

Poumon vert de l'agglomération, c'est aussi un lieu de promenade et de rencontre des laxoviens, à l'instar des nombreux marcheurs et coureurs qui se retrouvent sur le parcours de santé dont la rénovation complète, financée en grande partie par la Commune, vient de se terminer sous l'égide de Guilaine GIRARD, conseillère municipale déléguée au Sport.

# LAXOU ET L'AMENAGEMENT DU TEMPS DE L'ENFANT : UN NOUVEAU TEMPO



Acrogym

4 animateurs référents municipaux, 6 animateurs municipaux à temps plein, 30 vacataires, 11 prestataires, pour assurer la prise en charge des enfants des écoles élémentaires ! Les mêmes 4 animateurs référents, 3 animateurs municipaux, 15 ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles), 12 vacataires ainsi que des prestataires, pour les plus jeunes âgés de 3 à 6 ans ! Plus de 80 personnes encadreront les 1 000 enfants des écoles laxoviennes dès le 3 septembre !

L'ATE, dispositif d'Aménagement du Temps de l'Enfant, a été mis en place en août 1995 pour les enfants des écoles élémentaires laxoviennes. Ils se rendent en cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h15 à 11h50 et de 13h30 à 15h, les mercredis de 8h15 à 11h55. Tous les jours de la semaine, en dehors des périodes de vacances scolaires et du mercredi, les enfants sont placés sous l'autorité de la Mairie et encadrés par des animateurs diplômés et qualifiés, de 15h à 17h.



Bureau Henri d'après Matisse

Très apprécié des enfants (98 % de participation), plébiscité par les parents, les enseignants, les encadrants et les élus, l'ATE permet aux enfants de découvrir un panel d'une quarantaine d'activités gratuites et non obligatoires qu'ils n'auraient peut-être pas le loisir de pratiquer en dehors de ce temps périscolaire, de partager des expériences enrichissantes, de rencontrer des enfants issus des autres écoles de la Commune, favorisant ainsi la mixité.

Il permet également de procéder à des recrutements de personnels d'animation, tout en leur offrant la possibilité d'augmenter leur temps de travail en encadrant les enfants durant les services de restauration scolaire et de garderie périscolaire, afin de créer et pérenniser des emplois.

Fort de ce constat, après une large concertation, la Municipalité a décidé de répondre aux sollicitations du Ministère de l'Education Nationale et de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires pour les plus jeunes dès la rentrée de septembre 2013.



Animations aquatiques

Les 3-6 ans se rendront donc à l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis (les horaires étant aménagés pour alléger leur journée de cours) de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h, ainsi que les mercredis matin tout comme les plus grands, mais de 8h45 à 11h45. De 13h à 13h45 et de 16h à 17h, des activités calmes et douces, adaptées à leur jeune âge, leur seront proposées : petits jeux pré-sportifs, relaxation, lectures de contes et légendes, chorale, séances de petit bricolage, perles, bracelets ou scoubidous, ... L'accent sera mis sur le respect de la chronobiologie de l'enfant : la Municipalité et les encadrants prioriseront le temps de sieste pour ceux qui en éprouveront le besoin. Notons que le marché du Village, à proximité de l'école maternelle le mercredi matin, est maintenu à l'initiative du Conseil de Proximité : son président Pierre MOUGEAT a en effet œuvré pour que les commerçants soient installés pour 8h30.



Tir à l'arc



Base ball

Quant aux plus grands, outre les sports collectifs ou individuels habituels, les arts plastiques et créatifs, le multimédia ou la vidéo, le cirque ou l'environnement, ils pourront faire leur choix parmi de nouvelles activités : fit kids, lecture animée, manga ou encore zumba tonic, ou participer à des actions plus spécifiques. En 2012-2013, par exemple, certains ont pu créer une bande dessinée, « Laxou de haut en bas ».



Personnages Pergaud d'après La guerre des boutons

Encadrés par leur animateur, ils ont pu, pas à pas, créer des personnages et les mettre en scène dans différents lieux de la Commune, sous l'œil bienveillant et expérimenté de deux auteurs illustrateurs Peb et Fox. C'est ainsi qu'est né Maurice, la nouvelle mascotte de Laxou, qui a vocation à partager avec chacun tous les moments importants de la vie de la Commune !

Bonne année scolaire à tous !



Maurice

# Une rentrée en toute sérénité !

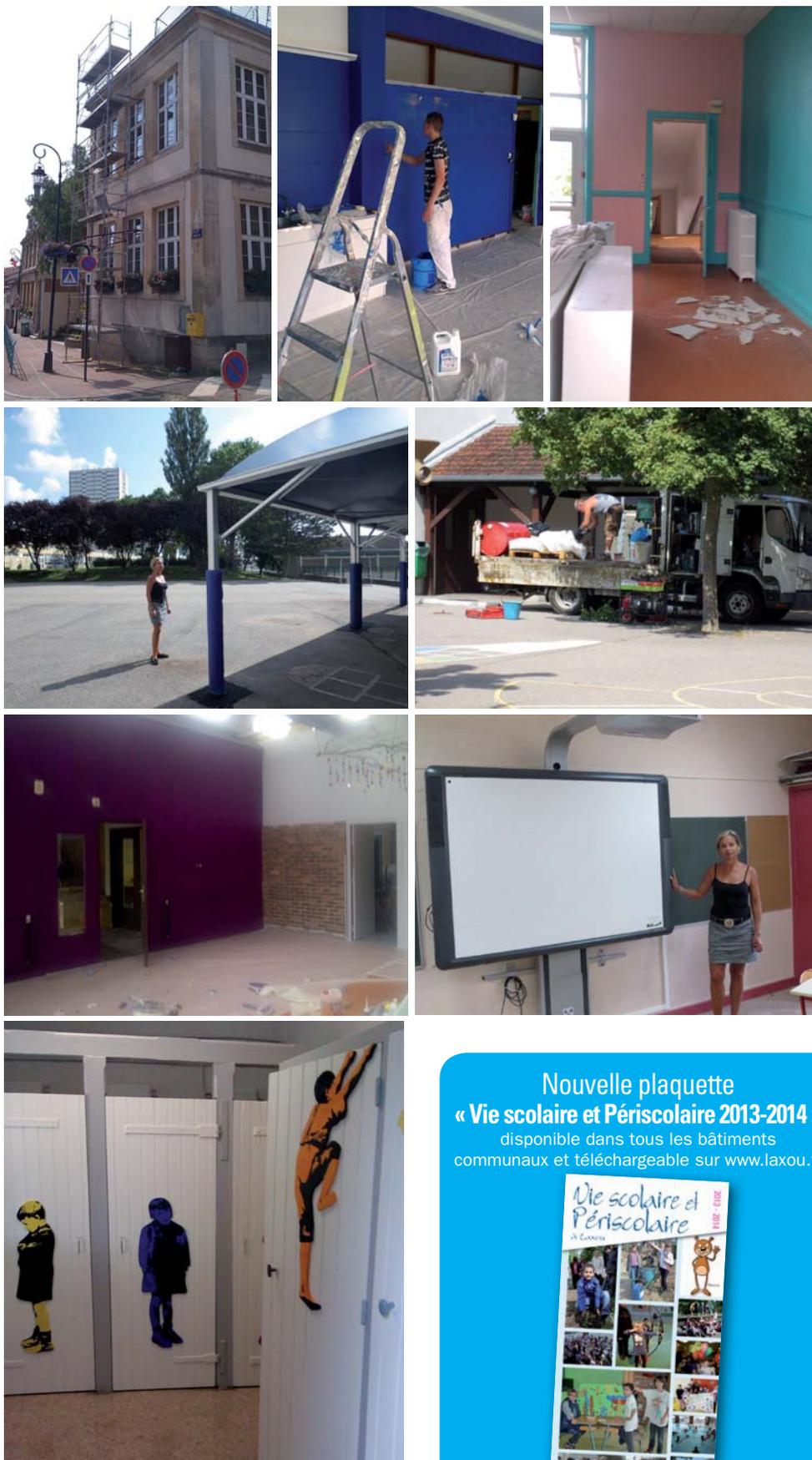
Comme tous les ans, à l'initiative de **Nathalie PARENT HECKLER**, adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires et Périscolaires, la Municipalité profite des vacances d'été pour effectuer des travaux au sein de tous les établissements scolaires et équiper les classes. Ces travaux sont réalisés soit par des entreprises dans le cadre d'appels d'offres, soit par les agents municipaux en régie.

Pour mémoire, le travail d'anticipation réalisé conjointement par les enseignants, les élus, et les services avait déjà permis de réaliser de nombreux travaux pendant les vacances de printemps. Cet été, des travaux de remplacement de la couverture en tuiles mécaniques de la toiture et de l'appentis de la cage d'escalier ont été réalisés à l'école primaire Louis Pergaud, ce qui a représenté une surface de toiture à remplacer de 130 m<sup>2</sup>.

Par ailleurs, une salle de classe a été rénovée avec peinture des murs, boiserie, plinthes, émetteurs de chauffe et menuiseries. Le bâtiment carré de l'école Victor Hugo a bénéficié de la réfection de la salle polyvalente comprenant la rénovation en peinture de la salle : murs, boiserie et plafond. La salle de jeux de l'école primaire Albert Schweitzer a été rénovée, et une mise aux normes PMR a été réalisée dans le bloc sanitaire.

Enfin, des revêtements de sols minces acoustiques ont été posés dans diverses salles de classes à l'école Emile Zola, représentant une superficie totale de 240 m<sup>2</sup>. Notons également le préau de la cour élémentaire Victor Hugo, les derniers aménagements de câblage pour supprimer le wifi, la pose de nouveaux TBI (Tableaux Blancs Interactifs), le montage, la fabrication et la pose de divers mobiliers (étagères, porte-manteaux, placards de rangements)...

**Bonne rentrée aux enseignants, élèves, et personnel communal !**



Nouvelle plaquette  
**« Vie scolaire et Périscolaire 2013-2014 »**  
 disponible dans tous les bâtiments communaux et téléchargeable sur [www.laxou.fr](http://www.laxou.fr)

# SEPTEMBRE

## Durant tout le mois de septembre

18h à 20h les lundis.

19h à 21h30 les jeudis.



« Hockey-Floorball gratuit pour tous ! » par l'Asptt Nancy-Laxou Floorball.

Possibilité de découvrir gratuitement le hockey-floorball, lors de des entrainements durant le mois de septembre.

Gymnase La Fontaine, au Champ-le-Bœuf.

Renseignements : [lesloupslorrains@gmail.com](mailto:lesloupslorrains@gmail.com) ou [www.nancy-floorball.fr](http://www.nancy-floorball.fr)

### 1<sup>er</sup>

7h à 18h

« Vide-greniers au Champ-le-Bœuf » par le Comité des Fêtes de Champ-le-Bœuf.



Dans un cadre verdoyant et agréable, lieu de promenade et jeux pour enfants. Buvette et restauration sur place.

Entrée libre.

Parc d'Agrément de Laxou, rue de la Saône, au Champ-le-Bœuf.

Renseignements : 06 82 83 67 55 ou [ycomp54@gmail.com](mailto:ycomp54@gmail.com)

9h30 à 17h

« Promenons-nous dans les bois... » par le Conseil de Proximité Laxou-Village et la Fédération Flore 54.



Promenades en calèche, ateliers découverte, randonnées et sorties nature, jeux nature pour enfants

Toute la journée :

- Orgue de barbarie et chants de rue par Michel CLEMENT.
- Semeurs de sons (découverte des sons).
- Tir à l'arc.

Goûter de clôture : boissons bio offertes.

Gratuit et ouvert à tout public.

Parcours de santé, à La Sapinière.

Renseignements : 06 80 68 49 79 ou [mpierresimon@aol.com](mailto:mpierresimon@aol.com)

### 3, 4 et 6

17h30 à 20h mardi 3.

14h30 à 18h30 mercredi 4.

17h30 à 20h vendredi 6.



Inscriptions pour les activités sportives 2013/2014 par l'Association Laxovienne Victor Hugo (ALVH).

Judo, jiu-jitsu, karaté, body karaté, éveil sportif, multisports, gymnastique adulte, Pilate, fitness, etc.

Dojo Victor Hugo, aux Provinces.

Renseignements : 06 11 07 07 11.

### 4, 7, 11, et 14

De 10h à 12h et de 14h à 17h

Inscriptions à l'école de tennis par le Well Tennis Club.



Une permanence sera assurée pendant ces 4 journées pour recevoir les personnes souhaitant des informations sur le fonctionnement de l'école de tennis.

Renseignements : 06 37 90 89 82 ou [welltennisclub.free.fr](http://welltennisclub.free.fr)

Well Tennis Club : 113 Boulevard Emile Zola.

### 7

9h30 à 12h

Accueil des Nouveaux Laxoviens.

Invitation à participer à un moment de découverte et d'échange qui sera l'occasion de répondre à différentes questions sur la ville, son histoire, ses services, ses projets.

Renseignements et inscriptions sur [www.laxou.fr](http://www.laxou.fr) ou par mail [contact@laxou.fr](mailto:contact@laxou.fr) ou par téléphone au 03 83 90 54 93.

### 7

14h à 17h

Forum des Associations.



A la recherche d'une activité sportive, culturelle ou de loisirs à Laxou, vous voulez vous inscrire ou inscrire votre

enfant dans une association de Laxou.

Vous voulez être informé(e) sur les dispositifs d'aide aux loisirs et à la famille.

Démonstrations par les associations participantes tout au long de l'après-midi.

Animations pour les enfants.

Renseignements au service Sports Jeunesse et Vie Associative : 03 83 90 54 88.

Entrée libre.

Maison de la Vie Associative et du Temps Libre, 15 rue du 8 mai.

### 8, 11, 18

14h à 20h

Journées d'inscriptions par la MJC Maxéville - Association de Quartier du Champ-le-Bœuf (AQCLB).

Inscriptions aux activités : stretching, step, zumba, body sculpt.

Renseignements : 03 83 46 77 93 ou 06 98 66 73 96. Complexe Sportif Léo Lagrange, Maxéville Champ-le-Bœuf.

### 9 au 14

19h - 22h du lundi au samedi.

Semaine de cours gratuits par l'association Cap Danse.



3 cours de danse gratuits chaque soir.

Toutes les danses, valse, salsa, tango argentin, rock, swing... seront en découverte initiation.

Samedi 14 septembre, à partir de 20h30 : soirée d'ouverture de la saison de danse.

Gratuit et ouvert à tout public.

Renseignements : 06 71 61 53 82 ou

[www.capdanse.net](http://www.capdanse.net)

Salle Louis Colin, aux Provinces, sauf mercredi à la salle de Cap Danse 20bis rue du Colonel Moll à Laxou.

### 9 au 20

Exposition de l'atelier « Créativité à tout va » par la MJC de Maxéville - Association de Quartier du Champ-le-Bœuf (AQCLB).

CILM, au Champ Le Bœuf.

### 10

18h

Cinéma

« MONSTRES ACADEMY » (en 2D).

A partir de 3 ans.



Même quand il n'était qu'un tout petit monstre, Bob Razowski rêvait déjà de devenir un Terreur. Aujourd'hui, il est enfin en première année à la prestigieuse université Monsters Academy, où sont formées les meilleures Terreurs. Son plan de carrière bien préparé est pourtant menacé par sa rencontre avec James P. Sullivan, dit Sully, un vrai crack qui a un don naturel pour Terrifier. Aveuglés par leur désir de se prouver l'un à l'autre qu'ils sont imbattables, tous deux finissent par se faire renvoyer de l'université. Pire encore : ils se rendent compte que s'ils veulent que les choses aient une chance de rentrer dans l'ordre, ils vont devoir travailler ensemble, et avec un petit groupe de monstres bizarres et mal assortis...

Tarif exceptionnel UNIQUE adulte/enfant : 4,50 € (1) CILM, au Champ-le-Bœuf.

### 11

15h à 17h

Le Livre sur la Place à Laxou.

Animations autour des livres, coins lecture.

Place de l'Europe, aux Provinces.

20h à 22h

Le Livre sur la Place à Laxou.

Projection en plein air, sur le Bâtiment Bretagne, du film « La Délicatesse ».

Place de l'Europe, aux Provinces.

### 13

17h30 à 18h30

Le Livre sur la Place à Laxou.

Animations autour des livres en présence de David FOENKINOS.

Parc de l'Hôtel de Ville Pol Choné.

20h

« Les rendez-vous Nature de Laxou ».

« Le Grand Tétras » avec le groupe Tétras Vosges, Françoise PREISS.

Renseignements : [www.laxou.fr](http://www.laxou.fr)

Salle Pergaud, au Village - Tout public - Entrée libre.

### 14

20h30

Concert LE TRIO ELOQUENCE.



Le TRIO ELOQUENCE, formé de trois remarquables musiciennes de chambre, présente un vaste répertoire classique et romantique et accorde également une grande importance à la musique de notre temps en s'associant à des compositeurs d'aujourd'hui.

Renseignements : 03 83 40 54 72 - [kfriksa@free.fr](mailto:kfriksa@free.fr)

Espace Europe, aux Provinces.

Entrée libre.

### 15

15h

Inauguration festive : « En Dehors des Sentiers Battus 5<sup>e</sup> édition », manifestation organisée par la Ville de Laxou.



La Renaissance, thème phare de l'année 2013 sur Nancy et son agglomération, en sera le fil conducteur. 20 artistes sélectionnés exprimeront leur créativité en répondant à la question « Et si la terre était ronde ? ». Leurs œuvres seront installées dans des jardins fleuris, vergers ou friches jalonnant les 1.200 mètres du parcours sur le secteur de Saint-Arriant.

Rendez-vous rue de l'Embanie (partie haute), à l'entrée du Sentier de la Tournelle et des Pauvres.

Renseignements et plan du parcours téléchargeable : [www.laxou.fr](http://www.laxou.fr)

### 16

Portes ouvertes par la MJC Maxéville - Association de Quartier du Champ-le-Bœuf (AQCLB).

16 et 19, de 19h à 20h30 : activité musculation.

18 et 25, de 18h à 19h : nouvelle activité Chanbara (Kendo ludique).

Renseignements : 03 83 46 77 93 ou 06 98 66 73 96

Complexe Sportif Léo Lagrange, Maxéville Champ-le-Bœuf.

19  
20h30

**Jeudis de Pergaud.**

« C'EST PAS LA MER A BOIRE ».  
Mise en scène de Catherine BEND.



Spectacle présenté par les  
PIECES DETACHEES.

Des textes de Jean-Michel  
RIBES : « Tragédie » et « Bataille  
Navale » associés à des extraits  
de « Musée Haut, Musée Bas »  
et de « Brèves de Comptoir ».

La vie n'est pas un long fleuve  
tranquille. L'amour et l'amitié  
remplissent nos vies. Le vin  
remplit nos verres. Le théâtre rend les choses  
possibles. Rions, pleurons, dansons, tanguons,  
tombons. Du fond du puits nous sortirons. C'est  
pas la mer à boire ! Venez ! Trinquons ensemble !  
Tous ces moments de la vie où le ridicule frôle la  
gravité, où l'humour combat la dépression, où la  
poésie rencontre la lourdeur... Une mise en scène  
qui ne manquera pas de surprendre.

Tout public.

Réservations : 03 83 28 95 11 ou [contact@laxou.fr](mailto:contact@laxou.fr)  
(2) Salle Pergaud, au Village.

21 au 12 octobre

Exposition « Le théâtre de la vie » par l'association Des Tas  
De Raisons

Portraits à l'huile des opérateurs de la Régie de  
Quartier de Laxou Provinces

Présentation du livre CD « Le Théâtre de la vie »

« Si la cité est le théâtre de la vie

Et tous ces gens, des comédiens intermittents

Est-ce un drame ou une comédie

Qui se joue ici et maintenant ? »

Ce « Théâtre de la vie » prend la forme d'un livre-CD  
édité grâce au soutien de la municipalité de Laxou  
et du Fond Social Européen.

Venez nombreux assister à cet événement le 12  
octobre à la Salle Colin.

Renseignements : [destasderaisons@orange.fr](mailto:destasderaisons@orange.fr) ou  
[destasderaisons.wix.com/destasderaisons](http://destasderaisons.wix.com/destasderaisons)

21

14h à 18h

Journée Portes Ouvertes par le Club Aquariophile de  
Champ-le-Bœuf (CACLB).



Les adhérents ouvriront les  
portes du club au grand  
public, aquariophile ou non.  
Une vingtaine d'aquariums,  
totalisant près de 6000  
litres, abritent des pois-  
sons variés, de quelques  
centimètres à quelques  
dizaines de centimètres,

plus ou moins colorés, solitaires ou grégaires, car-  
nivores, herbivores ou omnivores, vivant dans des  
biotopes aquatiques d'une grande diversité (Asie,  
Amérique centrale et du Sud, Afrique, Océanie), en  
eau douce, en eau de mer, voire en eau saumâtre.

Entrée libre.

Local du Club : 3 rue du Terroir, à Maxéville.

Renseignements : 06 82 28 81 38 ou 03 83 98 06 98.  
[club.aqua-clb@wanadoo.fr](http://club.aqua-clb@wanadoo.fr) - [www.caclb.com](http://www.caclb.com)

21

14h30

Club lecture : « Immortelle randonnée, Compostelle malgré  
moi » de Jean-Christophe RUFIN.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

Entrée libre.

Renseignements : 03 83 28 71 16 ou [contact@laxou.fr](mailto:contact@laxou.fr)

24 au 3 octobre

20<sup>ème</sup> édition du Salon d'Automne par le Cercle des Arts.

Exposition de peintures, présentation d'ouvrages  
poétiques. Entrée libre.

Salle de Spectacles du CILM, au Champ-le-Bœuf.

Renseignements : 03 83 56 28 84 ou  
[isamo.colin@orange.fr](mailto:isamo.colin@orange.fr)

29

8h à 19h

4<sup>ème</sup> Tournoi par l'AS Laxou Volley-ball.

Tournoi de Volley-ball mixte, en 6x6.

Tarifs : 15 € par équipe constituée ou 3 € par  
joueur ou joueuse.

Gymnase de l'Europe, aux Provinces.

Contact : 06 87 55 90 10 ou  
[laxou.volley-ball@laposte.net](mailto:laxou.volley-ball@laposte.net) - [www.laxou-volley.fr](http://www.laxou-volley.fr)

## OCTOBRE

5

20h

Soirée loto par Provinces en Fête.

Nombreux lots, buvette.

Salle Colin, aux Provinces.

Réservations : 06 73 34 77 15.

8 au 11

14h à 19h

Bourse aux vêtements Automne-Hiver par la MJC Maxéville -  
Association de Quartier du Champ-le-Bœuf (AQCLB).

- Dépôt : mardi 8 de 14h à 19h.

- Vente : jeudi 10 de 14h à 19h.

- Retrait : vendredi 11 de 14h à 19h.

Carte spéciale bourse 5 € pour les trois bourses  
consécutives ou carte de membre de l'association.

Renseignements : 06 98 66 73 96 ou

03 83 96 34 71.

Salle des spectacles du CILM, au Champ-le-Bœuf.

12

Horaire à préciser

Concert « Le Théâtre de la vie » par le créateur/éditeur asso-  
ciatif Des Tas De Raisons. Il met en scène sa rencontre avec  
les opérateurs de la Régie de Quartier de Laxou Provinces.  
Des voix discrètes livrent avec sincérité des récits de vie  
parfois tumultueuse : cette rencontre « Le Théâtre de la vie »  
prend la forme d'un livre-CD

Du studio à la scène, il n'y a qu'un pas... Les opé-  
rateurs vont-ils le franchir ?

Renseignements : [destasderaisons@orange.fr](mailto:destasderaisons@orange.fr) ou  
[destasderaisons.wix.com/destasderaisons](http://destasderaisons.wix.com/destasderaisons)

Salle Colin.

17

20h30

Jeudis de Pergaud.

« BEETHOVEN, CE MANOUCHE ».

Mise en scène de Hugues VOREUX.

Spectacle présenté par la Compagnie  
Swing'Hommes.



Mathieu CHASSAGNE : contre-  
basse, Jérémy BOURGES : piano,  
Pierre BERNON : guitare.

Au paradis, Ludwig Van Beetho-  
ven et Django Reinhardt se  
détendent cordialement. Mais  
cette année, l'anniversaire de  
Saint-Pierre approchant, ils vont  
devoir jouer ensemble sous la

tutelle de l'archange contrebassiste qui veille au  
bon déroulement des répétitions. Le génie sourd  
et le manouche virtuose se prêtent à un mélange  
des genres plein de swing et d'humour. De la « 9<sup>e</sup>  
Symphonie » à la « Sonate au Clair de Lune » en  
passant par « La Lettre à Elise », trois talentueux  
musiciens ressuscitent Beethoven avec joie et  
fraîcheur. La Compagnie Swing'Hommes nous pré-  
sente une rencontre improbable et burlesque entre  
Ludwig et Django.

Tout public.

Réservations : 03 83 28 95 11 ou [contact@laxou.fr](mailto:contact@laxou.fr)  
(2) Salle Pergaud, au Village.

18,19 et 20

Samedi de 10h à 18h, dimanche de 10h à 18h,  
soirées de 21h à 2h du matin.

Laxou Swing Festival par l'association Cap Danse

60h de cours : rock, lindy, balboa, west coast, swing,  
2 soirées, dont celle du samedi, sur 2 salles, 2  
ambiances, animées par 2 DJ et 1 orchestre et  
1/2h de shows présentés par les 7 couples inter-  
nationaux de professeurs invités.

Tarif : à partir de 100 € le weekend complet avec  
12h de cours et 2 soirées.

CILM, au Champ-le-Bœuf.

Renseignements : 06 71 61 53 82 ou

[www.capdanse.net](http://www.capdanse.net)

Du 21 au 31

« Le Royaume de Larzuls »

ALSH MUNICIPAL 3/12 ans

Accueil des enfants du lundi au vendredi en demi-  
journée de 7h30 à 12h et/ou de 13h30 à 18h ; en  
journée continue de 7h30 à 18h avec service de  
restauration le midi.

Groupe scolaire Victor Hugo, Laxou-Provinces.

ALSH MUNICIPAL 12/16 ans

Après-midi : activités sportives et culturelles selon  
programme défini, choix à la carte.

Renseignements et inscriptions au service Sports  
Jeunesse et Vie Associative : 03 83 90 54 88 ou  
[contact@laxou.fr](mailto:contact@laxou.fr)

22

18h

Cinéma.

« LES STROUMPFS 2 » (en 2D).

A partir de 3 ans.



Cherchant désespérément à  
s'emparer de la puissance de l'es-  
sence magique des Schtroumpfs,  
Gargamel a inventé les Canailles,  
de minuscules créatures. Mais  
pour que leur transformation en  
vrais Schtroumpfs soit complète,  
il lui manque encore la formule

secrète que détient la Schtroumpfette. Il parvient à  
kidnapper la demoiselle et l'emmène à Paris pour  
accomplir son plan diabolique...

Tarif exceptionnel UNIQUE pour les adultes et les  
enfants : 3 €.

Nouveaux tarifs : 5,50 € enfant ; 6 € adulte et 5,50 €/  
personne dès 4 entrées par famille.

CILM, au Champ-le-Bœuf.

27

8h30

18<sup>e</sup> Bourse aux poissons, plantes d'aquarium et 6<sup>e</sup> Bourse  
aux coraux par le Club Aquariophile de Champ-le-Bœuf  
(CACLB).

8h30 à 12h : Accueil des éleveurs.

11h30 : Réunion AFC EST.

14h : Conférence « Un merveilleux voyage au  
Mexique et Guatemala » d'Alain KOEHL et Philippe  
BEAUCOUSIN.

15h : Ouverture de la bourse.

Restauration, buvette, tombola.

Entrée libre.

Renseignements et réservation des bacs :

03 83 98 06 98 ou 06 82 28 81 38 ou

[club.aqua-clb@wanadoo.fr](mailto:club.aqua-clb@wanadoo.fr)

CILM, au Champ-le-Bœuf

## Tarifs

(1) Cinéma : 5,50 €, 4,50 € (enfants) et 4,50 €/  
personne dès 4 entrées par famille.

Attention nouveaux tarifs à partir du mois d'octobre :  
6 € adulte, 5,50 € enfants et 5,50 €/  
personne dès 4 entrées par famille

(2) Les Jeudis de Pergaud : 8 € et 5 €, gratuit pour  
les moins de 12 ans.

Nouveau : 5 €/personne pour les groupes d'au moins  
10 personnes, issus des associations laxoviennes.



Notre Commune va voir son niveau de desserte amélioré :

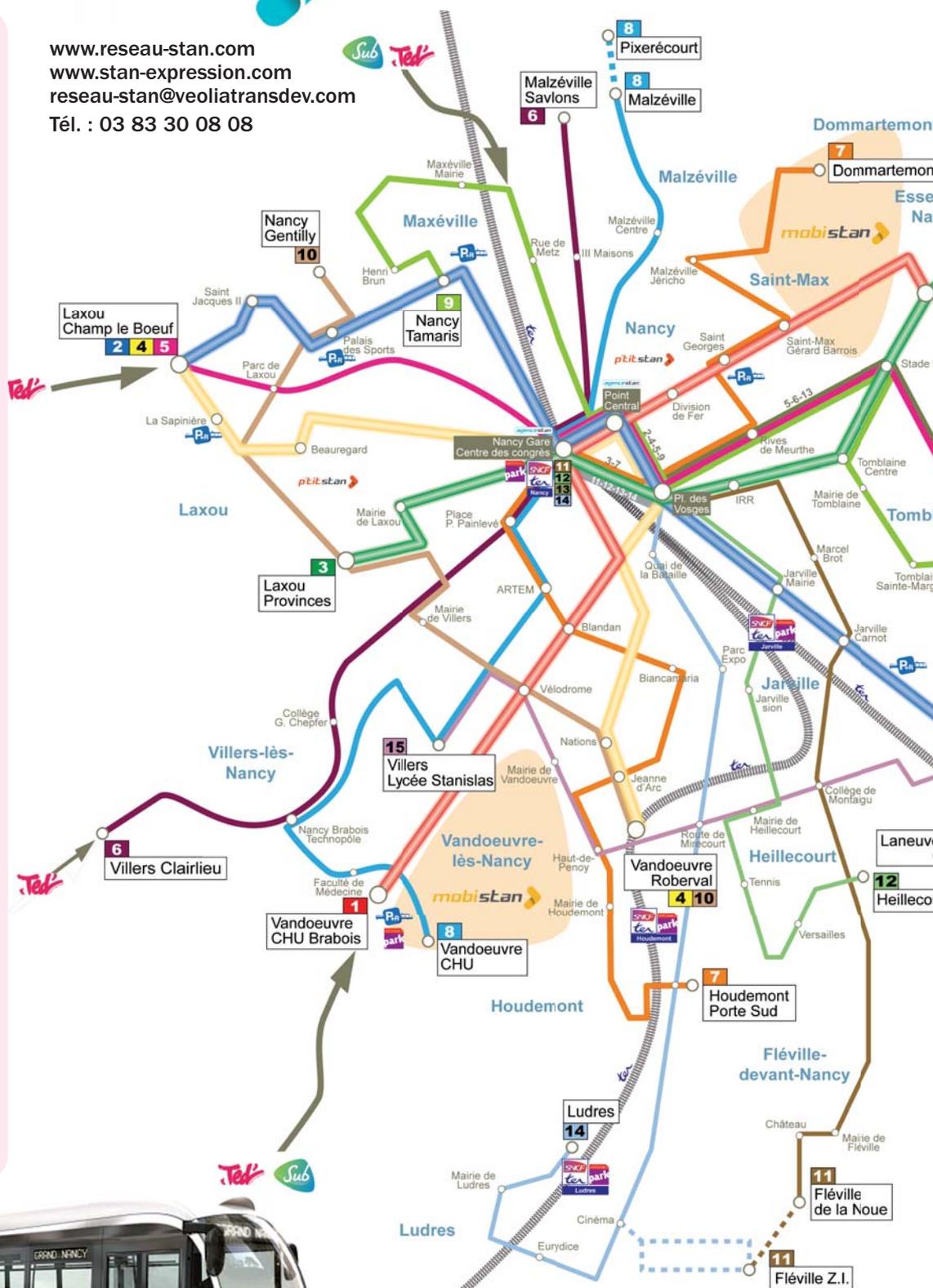
> Les lignes qui desserviront la Commune offriront :

- une **desserte renforcée** du quartier du Champ-le-Bœuf avec 3 lignes vers le cœur de l'agglomération.
- **2 lignes structurantes** : la ligne 2 (de Champ-le-Bœuf à Jarville-Laneuveville) desservant la zone commerciale de La Cascade, et la ligne 4 (de Champ-le-Bœuf à Vandœuvre Roberval) desservant la zone commerciale de La Sapinière.
- une **desserte de rocade efficace** (ligne 10) entre le pôle de santé du Plateau de Haye et Vandœuvre Roberval en passant par la zone commerciale de La Sapinière et des Provinces.
- une **desserte qualitative** du quartier des Provinces avec 3 lignes : la ligne structurante 3 (jusqu'à Seichamps), la ligne de rocade 10 et la ligne de proximité P'tit Stan de Laxou.

> 3 lignes structurantes, 1 ligne principale, 1 ligne de rocade, 1 ligne de proximité, ainsi que d'autres lignes à vocation scolaire, Handistan, ou encore transport à la demande, etc... desserviront Laxou.

> Un parking-relais à La Sapinière desservi par l'une des 4 lignes structurantes et la ligne de rocade. Ainsi, une ligne directe est créée entre la zone commerciale de La Sapinière et le Centre Ville : c'est la ligne 4.

www.reseau-stan.com  
www.stan-expression.com  
reseau-stan@veoliatransdev.com  
Tél. : 03 83 30 08 08



# LES NOUVELLES LIGNES

## LES LIGNES *stanway*

LIGNE	DESTINATIONS	VIA	EN SERVICE	FRÉQUENCE HEURE DE POINTE*	FRÉQUENCE HEURE CREUSE
1	Vandœuvre CHU Brabois Essey Mouzimpré	Nancy Point Central Gare de Nancy	De 5h à 0h30	5 min	5 min
2	Laxou Champ le Bœuf Laneuveville	Gare de Nancy Nancy Point Central Place des Vosges	De 5h à 0h30	5 min	10 min
3	Laxou Provinces Seichamps	Gare de Nancy Centre des Congrès Place des Vosges	De 5h30 à 21h30	10 min	10 min
4	Laxou Champ le Bœuf Vandœuvre Roberval	Gare de Nancy Nancy Point Central Place des Vosges	De 5h30 à 21h30	10 min	10 min

\* En période « semaine scolaire », de 6h30 à 9h, de 11h30 à 14h et de 16h30 à 19h30.

## LES LIGNES *stanbus*

LIGNE	DESTINATIONS	VIA	EN SERVICE	FRÉQUENCE HEURE DE POINTE*	FRÉQUENCE HEURE CREUSE
5	Laxou Champ-le-Bœuf Seichamps Voirincourt	Gare de Nancy Nancy Point Central Place des Vosges	De 5h30 à 21h	15 min	30 min
6	Villers Clairlieu Malzéville Savlons	Gare de Nancy Place Carnot	De 5h30 à 21h	15 min	30 min
7	Houdemont Porte Sud Dommartemont	Gare de Nancy Centre des Congrès Place Vosges	De 5h30 à 21h	15 min	30 min
8	Vandœuvre CHU Malzéville	Gare de Nancy Place Carnot	De 5h30 à 21h	15 min	30 min
9	Saulxures Nancy Tamaris	Place des Vosges Nancy Point Central Place Carnot	De 5h30 à 21h	15 min	30 min
10	Vandœuvre Roberval Nancy Gentiilly	Vandœuvre Vélodrome Laxou Provinces Laxou Sapinière	De 5h30 à 21h	15 min	30 min
11	Fléville de la Noue Nancy Centre des Congrès	Centre de Jarville Place des Vosges	De 5h30 à 21h	20 min	40 min
12	Heillecourt Nancy Centre des Congrès	Heillecourt mairie Gare de Jarville Place des Vosges	De 5h30 à 21h	20 min	40 min
13	Art sur Meurthe Nancy Centre des Congrès	Stade Marcel Picot Place des Vosges	De 5h30 à 21h	20 min	40 min
14	Ludres Nancy Centre des Congrès	Gare de Ludres Parc des Expositions Place des Vosges	De 5h30 à 21h	20 min	40 min
15	Laneuveville Gare Villers Lycée Stanislas	Heillecourt mairie Vandœuvre Vélodrome	De 5h30 à 21h	20 min	40 min

\* En période « semaine scolaire », de 6h30 à 9h, de 11h30 à 14h et de 16h30 à 19h30.



## DES LIGNES PLUS DIRECTES, DES VOYAGES PLUS RAPIDES

EXEMPLES DE VOYAGES	AVANT LE NOUVEAU RÉSEAU	AVEC LE RÉSEAU <i>stan2013</i>
Du centre de Seichamps à Nancy Gare	40 minutes	30 MINUTES
Du centre de Laneuveville au Point central de Nancy	30 minutes	20 MINUTES
De Maxéville Haut à Maxéville Mairie	40 minutes 2 correspondances	20 MINUTES 0 CORRESPONDANCE
Du centre de Tomblaine à Nancy Gare	30 minutes 1 correspondance	15 MINUTES 0 CORRESPONDANCE
De Art-sur-Meurthe à Nancy Gare	35 minutes 1 correspondance	25 MINUTES 0 CORRESPONDANCE
Du centre de Houdemont à Nancy Centre	40 minutes 1 correspondance	30 MINUTES 0 CORRESPONDANCE
De Plateau de Haye à Jarville Mairie	43 minutes 1 correspondance	33 MINUTES 0 CORRESPONDANCE

## Informatique : mutualisation réussie !



Après les Médiathèques et grâce à l'implication des services de la Direction des Systèmes Informatiques (DSI) de la CUGN, pilotés par **Marcel HAYON**, ainsi que des agents

communaux des services informatiques **Patrick CICCARDINI**, directeur, et **Jean-Michel PERRIN**, référent, la mutualisation de l'informatique communale s'est déroulée sereinement pendant les vacances scolaires.

Cela permettra à la Commune de bénéficier de la globalité des services

communautaires ainsi que de réaliser des économies budgétaires en matière d'investissements et de fonctionnement.

**Grand merci à tous les agents communaux et communautaires pour leur disponibilité !**

## Bienvenue aux nouveaux habitants de la Commune !

Le Maire et les élus municipaux recevront les nouveaux habitants de la Ville.

Samedi 7 septembre 2013

- 9 h 30 : petit-déjeuner d'accueil au CILM, au Champ-le-Bœuf
- 10 h 15 : visite commentée de la Commune en bus
- 11 h : réception à l'Hôtel de Ville

Inscriptions et renseignements en Mairie : **03 83 90 54 93** ou [contact@laxou.fr](mailto:contact@laxou.fr) ou sur le site [www.laxou.fr](http://www.laxou.fr)

## Petite enfance et vie associative : les nouvelles plaquettes viennent de paraître

Pour cette rentrée, la Municipalité a mis à jour les plaquettes utiles « petite enfance » et « vie associative », disponibles dans les bâtiments communaux et sur [www.laxou.fr](http://www.laxou.fr)



Ces plaquettes seront également disponibles lors du Forum des Associations, samedi 7 septembre, de 14h à 17h à la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre, 15 rue du 8 mai.



## Brioche de l'amitié : Laxou s'engage

Comme tous les ans, la Ville de Laxou sera partenaire de l'opération « Brioche de l'amitié » : cette année, c'est du 7 au 13 octobre.

Cette opération est organisée dans le cadre des journées nationales de la solidarité de l'UNAPEI (Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés).

Renseignements : **03 83 44 30 65**.

## Colis de Noël

Des permanences pour les inscriptions des colis de Noël concernant les personnes âgées de 70 ans seront assurées :



- Lundi 7 octobre au Centre Social Communal de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.
- Mardi 8 octobre à l'Hôtel de Ville de 9h00 à 11h30.
- Mercredi 9 octobre Salle Monta de 9h à 11h30.
- Jeudi 10 octobre au CILM de 9h à 11h30.

Les inscriptions seront ensuite prises jusqu'au vendredi 25 octobre au Centre Social Communal, 1 Place de l'Europe. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

### Mariages

Samedi 15 juin 2013

Monsieur Rémy SASSI et Madame Fanny GILSON

Samedi 22 juin 2013

Monsieur Damien ISAÏE et Madame Olga IEMKOVA

Samedi 29 juin 2013

Monsieur Frédéric BLANCHARD et Madame Marie-Hélène PRECHEUR

Samedi 20 juillet 2013

Monsieur Sébastien CONTAL et Madame Marjolaine LECLER

Samedi 10 août 2013

Monsieur Christophe DIDIER et Madame Vanessa SCHLAUDER

Samedi 24 août 2013

Monsieur David HERVET et Madame Ilda ANTALI

Monsieur Julien BRETON et Madame Elodie CAMPANER

Samedi 31 août 2013

Monsieur Yannick JACQUOT et Madame Delphine COURTOIS

### Naissance

Augustin GARNIER né le 13 mars 2013 à Nancy,

fil de Alexandre GARNIER et Annabelle DERDA

Lucie RAMBEAUX née le 24 mai 2013 à Nancy,

filles de Damien RAMBEAUX et Bénédicte VAUTHIER

Pia BERGE née le 10 juin 2013 à Nancy,

filles de Emeric BERGE et Solène MAX

Eden HENRION née le 27 juin 2013 à Nancy,

filles de Jean-Michel HENRION et Emilie MARCHAL

Ugo SCHUHMACHER né le 14 juillet 2013 à Nancy,

fil de Edouard SCHUHMACHER et Aline EURIEZ

### Parrainage civil

Samedi 27 juillet 2013 : les enfants Jade KLEBER et Lucas KLEBER



## L'inauguration du nouveau parc réaménagé Pol Choné s'est déroulée samedi 13 juillet dernier.

### L'HISTOIRE

- **1913** – Fernand CESAR, architecte nancéien, réalise une maison de maître style Art Nouveau avec pavillon de gardien dans un parc de 6 500 m<sup>2</sup>.
- **1969** – la Ville de Laxou acquiert cette propriété pour 1,5 million de francs (230 000 € en 1969), réalise d'importants travaux d'aménagement pour un montant équivalent et y transfère la mairie, précédemment au Village.
- **1973** – inauguration de la nouvelle mairie.
- **1985** – extension de la mairie à l'arrière du bâtiment Art Nouveau avec création de l'actuelle salle du Conseil Municipal pour un coût de 9,2 millions de francs (1 400 000 € en 1985).
- **1998** – acquisition d'une parcelle mitoyenne de 3 300 m<sup>2</sup> dite « le bois du haut » pour 167 740 €.
- **2008** – la Ville préempte le terrain de l'ancienne station-service et du verger qui la prolonge, sur lequel un bailleur disposait d'un permis délivré pour y construire un immeuble de 5 niveaux et 50 logements arrivant au pied de la mairie, pour un montant de 850 000 €, correspondant au prix de vente de ce terrain constructible pour lequel le bailleur s'était porté acquéreur.  
En raison des règles du code de l'urbanisme et des contraintes administratives, la préemption décidée par la Municipalité était le seul moyen pour la Ville de Laxou de s'opposer à une telle construction.
- **2012-2013** – réaménagement de l'ensemble. Inauguration le 13 juillet 2013.

### LE CHANTIER

Pour entretenir le patrimoine communal particulièrement dégradé (effondrement progressif du parvis, réseaux d'eau et d'électricité vétustes, sécurisation des espaces, mises aux normes, plantations à renouveler, agrandissement du jardin de la crèche...), d'importants travaux devaient être entrepris depuis des années dans le périmètre du parc et de la mairie. La Municipalité a choisi de réaliser tous ces travaux en un seul chantier, comprenant également les nouveaux aménagements du parc, étalés sur deux exercices budgétaires : ces travaux regroupés ont permis de faire des économies importantes sur l'ensemble.

Ainsi, ce chantier d'envergure a regroupé six opérations :

- installation d'un système de récupération des eaux pluviales et ruisselantes avec mise en place de 3 cuves de 15 m<sup>3</sup> au total (15 000 litres) et d'un système d'arrosage pour 36 000 €
- restructuration de la partie arrière du parc (mur, sentier, source, zone humide) pour 40 000 €
- renouvellement complet des réseaux vétustes de l'éclairage pour 45 000 €
- réaménagement et agrandissement du jardin de la crèche Hänsel et Gretel pour 50 000 €
- réhabilitation du parvis de l'Hôtel de Ville et aménagement du Monument aux morts pour 70 000 €
- création de l'esplanade avec station multimodale, escaliers et rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, réorganisation du parc, son extension avec l'accès mairie pour 539 000 €

Dans une démarche de protection de l'environnement, la Municipalité a décidé d'investir dans une installation de rétention sur place des eaux pluviales et ruisselantes et n'utilise plus l'eau potable pour l'arrosage des pelouses et plantations du parc de la Mairie. Cette installation rend le parc totalement autonome au niveau de l'arrosage et permet des économies sur le budget municipal de fonctionnement.

Ce dispositif est complété par la création d'une zone humide et de noues permettant à l'eau de s'évacuer naturellement en favorisant la biodiversité, l'installation et le maintien de la petite faune et des plantes liées à ces milieux.

### L'INVESTISSEMENT LOCAL

Dans une période difficile, les investissements sur ce chantier représentent une aide conséquente à l'activité économique et à l'emploi. **Ils ont généré plus de 10 000 heures de travail, dont 360 pour un public en insertion, pour des entreprises locales ou régionales.**

La Ville de Laxou a été accompagnée dans son projet par la dotation d'investissement du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle d'un montant de 52 600 € et une dotation de 20 000 € de la réserve parlementaire de Valérie DEBORD.



« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire » (Voltaire)

Expression réservée aux **élus minoritaires** (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale)  
(textes et photo reproduits tels qu'ils ont été fournis par les auteurs).



Maire dans un monde complexe et dynamique c'est :

**Respecter, rassembler et écouter les citoyens et les faire participer, aux prises de décisions.**

**Défendre** des valeurs avec constance en respectant les différences. **Construire** les conditions d'une ambiance de ville apaisée sans nourrir les conflits.

**Assurer la sécurité** pour tous par l'application de la loi par tous.

**Proposer des services quotidiens** pour la population de Laxou de l'enfance à l'âge de la dépendance et organiser des tarifs proportionnés aux ressources de chacun.

**Gérer efficacement** un budget avec compétence et rigueur et surtout transparence.

**Etre solidaire** des autres communes de la Communauté Urbaine du Grand Nancy tout en gardant une indépendance dans sa réflexion par rapport au Président du Grand Nancy.

**Préparer l'avenir** du territoire communal dans le cadre d'une intercommunalité (CUGN) et d'une coopération plutôt qu'une concurrence entre les territoires où l'économie, l'emploi, l'accueil des entreprises, les solidarités, les mobilités sont les priorités pour construire l'attractivité d'un territoire pour la fierté d'une identité partagée.

**Organiser, développer** des déplacements en transport en commun, enfin des pistes cyclables, des itinéraires piétons sécurisés

avec les intercommunalités voisines et rationaliser les coûts, l'efficacité, le confort et la rapidité, pour un service qui réponde enfin aux usagers.

**Préparer et organiser la transition énergétique** et la valorisation de notre patrimoine végétal et urbain.

**Oser offrir une politique culturelle** ouverte pour tous qui cultive originalité, ambition pour nourrir le vivre ensemble et la fierté d'appartenance à une ville en valorisant davantage les artistes locaux.

**Aider à construire des jeunes citoyens** avec un projet éducatif cohérent tout en soutenant de manière plus claire les associations.

**Valoriser et accompagner chaque quartier** de notre ville sans en oublier.

Donner des responsabilités, c'est valoriser, encourager, ce qui signifie s'enrichir et donner à sa ville l'envie d'aller ensemble construire l'avenir dans un climat apaisé, terreau d'une audace collective.

Les événements habituels qui rythment septembre comme la rentrée des classes, le forum des associations, la rencontre des nouveaux habitants sont des temps privilégiés pour se rencontrer et cultiver un nouveau mode de gouvernance.

**S'appuyer sur le passé, respecter et cultiver le présent pour oser l'avenir ensemble....**

**Christophe GERARDOT**

Pour le groupes des élus socialistes et républicains  
www.laxou-avenir.fr  
Laxou Avenir 19 rue de la Forêt 54520 Laxou

**Soyons clair et précis.**

Le Maire qui est aussi le directeur de publication de Laxou Actualités est pénalement responsable dès lors qu'il laisse publier des propos diffamatoires et mensongers. Tous nos articles ont toujours été intégralement publiés prouvant, par là même, qu'ils ne sont **ni diffamatoires ni mensongers**.

M Garcia, à grand renfort de publicité, a annoncé que M. le Procureur de la République a classé sans suite les différents frais de déplacement ainsi que les nuits d'hôtels 4 étoiles indécentes de son adjointe...

M. le Procureur de la République a décidé de ne pas donner suite à cette affaire, conformément au principe d'opportunité des poursuites ce qui n'a aucun caractère définitif. De plus, un classement sans suite ne veut pas dire absence de délit.

Toutes les factures sont publiques, les citoyens peuvent donc de droit les consulter au service des finances de la Mairie. Ils peuvent ainsi constater par eux même les frais de déplacement, les factures d'hôtel et de restauration des élus. Il en est de même du courrier de M. le Procureur de la République annonçant le classement sans suite d'une plainte concernant M. le Maire.

Il ne faut pas confondre : plainte abusive et signalement de délits au Procureur de la République.

blique, qui est une obligation faites aux élus comme à tous les fonctionnaires.

**Le rôle d'un élu est de veiller au bon fonctionnement démocratique de sa ville, et à la bonne utilisation de l'argent public au service des habitants.** Nous en sommes d'ailleurs responsable pénalement.

Avant les vacances, M. le Maire a inauguré en grande pompe « la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre » ainsi que le Parc de l'Hôtel de Ville. Dans les deux cas, les travaux ne sont pas terminés et l'on espère que la sécurité des utilisateurs y sera bien assurée.

La mairie a dépensé près de **3 millions d'euros**, majoritairement financé par des emprunts, pour ces deux projets. Ce montant correspond pratiquement aux dépenses annuelles d'investissements. Est-il judicieux, en ces temps de crise, d'endetter les générations futures pour des projets de prestige?

Hasard du calendrier....Le Versailles Laxovien présentera tous ses atouts au printemps 2014. Nous vous souhaitons une bonne rentrée, tout en espérant que la précipitation à mettre en place l'aménagement du temps de l'enfant pour les maternelles se fera dans de bonnes conditions pédagogiques.

LAXOU AUTREMENT  
Denis HAYOTTE

Réponse de la majorité municipale

**A la bonne heure ! Nous sommes parfaitement d'accord sur tous ces points !**

Vous énumérez tout ce que nous nous évertuons à réaliser depuis le début du mandat et l'on se demande bien pourquoi dans ce cas vous ne travaillez pas de concert avec la majorité en arrêtant de vous positionner uniquement et systématiquement en critique !

**Votre opposition dogmatique** vous a poussé, entre autres, à défilé contre la construction de logements sociaux rue de Maréville qui apportaient de la mixité au quartier, à dénigrer les Conseils de Proximité où des habitants impliqués travaillent pour améliorer le quotidien dans leur quartier, à ne jamais soutenir la création de la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre, à ne pas approuver la préemption du terrain de l'ancienne station-service, préalable indispensable à l'aménagement du parc de l'Hôtel de Ville. Vous préféreriez donc l'immeuble prévu ?

Et la liste n'est pas exhaustive...

**Bref, vous promettez maintenant de travailler sur tous les sujets auxquels vous avez refusé de vous intéresser depuis le début de ce mandat !!!**

Décidément, c'est la foire aux mensonges, attaques personnelles et diffamations en tous genres, à l'image du tract haineux et nauséabond distribué cet été ! **Mais, comme le disait Talleyrand, « tout ce qui est excessif est insignifiant ».**

Mieux : méprisant les valeurs de la République, vous attaquez et essayez de décrédibiliser, par vos allégations, un Procureur intègre !

**Auriez-vous oublié que la justice est indépendante ?**

Vos propos outranciers renvoient aux heures les plus sombres de notre Histoire et rappellent les dérives extrémistes que de telles attitudes ont engendrées...

Quant aux chiffres volontairement faux que vous écrivez, pourquoi inventer et ne pas assumer courageusement que vous auriez préféré voir un immeuble en lieu et place du parc de l'Hôtel de Ville, et d'autre part que vous êtes opposé à ce nouvel équipement créé pour servir le dynamisme associatif des bénévoles laxoviens ?

## Subventions aux associations

Les associations couvrent l'ensemble des secteurs de la vie locale laxovienne : elles sont des lieux d'innovation et de prospective dans de nombreux domaines.

Elles représentent un levier important de développement et de solidarité au service des laxoviens : aussi, la Ville de Laxou a toujours encouragé les associations laxoviennes en soutenant leur rayonnement

et leurs actions ou en apportant un soutien technique, logistique et en moyens humains et mises à disposition d'équipements pour accompagner leurs projets.

**Suite aux conseils municipaux des 21 février, 18 avril et 13 juin 2013, ce sont donc à ce jour 85 associations qui ont déjà bénéficié d'un financement total de 305 501 €.**

Ces subventions sont complétées par des aides indirectes qui prennent la forme de mise à disposition de matériel, de personnels, de véhicules et de locaux.

(Pour mémoire, d'autres structures ne figurant pas dans cette liste sont financées par la Commune directement par convention votée en Conseil Municipal).

- Association pour l'Enseignement de la Musique (APEM) 41 700 €
- Comité Social du Personnel de la Ville de Laxou 33 000 €
- Mission locale Val de Lorraine et de Laxou 30 543 €
- Jeunes et Cité 30 500 €
- Association Football Laxou Sapinière 17 000 €
- Régie de Quartier Laxou Provinces 13 000 €
- ESAF 54 : 8 600 €
- Halte-garderie Les Canailoux 8 000 €
- Association du Comité de Jumelage de Laxou (ACJL) 7 000 €
- Association des Retraités et Personnes Agées de Laxou (ARPAL) 6 535 €
- Association Perspectives et Compétences (APC) 6 200 €
- Des Tas de Raisons 6 000 €
- MJC Massinon (ex-AQCLB) 5 200 €
- Association Laxovienne Victor Hugo 5 000 €
- Confédération Générale du Logement (CGL54) 4 400 €
- Secours Catholique 4 150 €
- Cercle d'Escrime de Laxou 4 000 €
- Saint-Genès Association 4 000 €
- Société de Tir de Laxou 4 000 €
- SLUC Basket Amateurs 4 000 €
- Si l'on se parlait ! 3 800 €
- Association de Lutte Olympique et Diffusion Culturelle (ALODC) 3 500 €
- Association Sportive Laxovienne de Billard 3 500 €
- Laxou Basket Club 3 500 €
- Vivons dans notre cité (VDNC) 3 300 €
- World Trailander 2 700 €
- Laxou Athlétisme 2 500 €
- Well Tennis Club 2 500 €
- SLUC Basket Pro 2 000 €
- Foyer de l'Amitié 1 849 €
- Laxou ça roule 1 600 €
- Dynamifasol 1 500 €
- MJC du Haut-du-Lièvre 1 500 €
- Cercle des Arts 1 300 €
- ADU CS La Clairière 1 200 €
- Chœur Swing 1 200 €
- Football Laxou Provinces 1 200 €
- Pièces Détachées 1 200 €
- Restos du Cœur 1 200 €
- Amicale Laïque Emile Zola 1 000 €
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) 1 000 €
- Colonie de Laxou 1 000 €
- Comité des Fêtes du Champ-le-Bœuf 1 000 €
- Radio Caraïb 1 000 €
- Souvenir Français - Comité de Laxou 1 000 €
- ASAE Francas 950 €
- Accueil et Réinsertion Sociale (ARS) 900 €
- Grand Nancy Aides aux Victimes (GNAV) 800 €
- Arcades 750 €
- Crépi Lorraine 750 €
- Alturas 600 €
- Compagnie Incognito 600 €
- Flore 54 : 600 €
- Académie Léon Tonnelier 500 €
- Avec Faridol 500 €
- Club de Gymnastique Volontaire de Laxou 500 €
- Club de Gymnastique Volontaire du Champ-le-Bœuf 500 €
- Comité UNICEF 54 : 500 €
- Fédération Nationale des Anciens Combattants Prisonniers (ACPG-CATM) 500 €
- Union Locale des MJC (navettes vers la Forêt de Haye) 500 €
- Réseau Gérontologique Gérard Cuny 444 €
- Amicale Ornithologique Nancy-Laxou et environs 400 €
- Club Aquariophilie du Champ-le-Bœuf 400 €
- Sac au Dos 400 €
- Amicale des donateurs de sang 300 €
- ASPTT Nancy-Laxou Football 300 €
- Banque alimentaire 300 €
- Centre de Ressources sur l'Illettrisme de Meurthe et Moselle (CRIL) 300 €
- Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, (FNACA) 300 €
- Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes (GIAA) 300 €
- Nancy (découverte de Poirel) 300 €
- Université de la Culture Permanente 300 €
- Association des Femmes Solidaires 250 €
- Conseil de proximité Hardeval-Maréville-Provinces 200 €
- Conseil de proximité Zola-Sainte-Anne 200 €
- Conseil de proximité Village 200 €
- Culture du Cœur 200 €
- Association Sportive Laxou Volley-ball 180 €
- Atelier des Dentelles Campbovidiennes 150 €
- De Fil en Aiguilles 150 €
- Développements Diversités Economiques Sociaux International (DDESCI) 150 €
- Squash Well Laxou 150 €
- Allo Maltraitance Personnes Agées (ALMA) 100 €
- France Parkinson 100 €
- Harkis 54 - Soldats de France 100 €

## Ratios du Compte Administratif 2012

En dépit d'une situation économique et sociale difficile, l'exercice 2012 confirme le cap choisi par l'équipe municipale dans sa politique financière : maîtrise des dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement. Ainsi, les dépenses de fonctionnement augmentent moins vite que l'inflation mais la qualité et la quantité des services proposés à la population laxovienne sont préservés.

Les recettes réelles de fonctionnement progressent de 4 % en raison d'une politique immobilière municipale dynamique et une nouvelle fois, les taux d'imposition communale n'ont pas augmenté, en dépit d'une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'Etat de 1,5 %.

Ainsi, la Ville de LAXOU demeure une des Communes de l'agglomération nancéenne les moins imposées.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, la poursuite du programme pluriannuel portant sur la rénovation des bâtiments communaux dont leur accessibilité, les travaux et les équipements permettant la création de la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre ainsi que l'aménagement du parc de l'Hôtel de Ville Pol Choné n'ont pas accru significativement l'endettement de la Ville : les intérêts de la dette continuent à représenter moins de 2 % des dépenses de fonctionnement.

Enfin, le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal est contenu à 36 %, ce qui permettra de réaliser à l'avenir l'ensemble des prévisions d'investissements.

Nombre d'habitants		15095
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	720,10
2	Produit des impositions directes / population	224,73
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	764,48
4	Dépenses d'équipement brut / population	95,57
5	Encours de dette / population	300,85
6	Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) / population	151,44
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	62,93 %
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (*)	36,48 %
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	69,49 %
9	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	98,95 %
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12,50 %
11	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement	39,35 %
		CA 2012
	encours dette au 01/01/de l'année	4 541 364,88
	encours dette au 31/12/de l'année	5 092 886,37
	annuité exercice	726 257,90

(\*)

- Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal = produit des taxes encaissées / potentiel fiscal
- Taxes encaissées = taxe d'habitation + taxe foncier bâti + taxe foncier non bâti
- Potentiel fiscal = bases fiscales communales X taux moyen national d'imposition correspondant

**INAUGURATION FESTIVE**  
Dimanche 15 septembre à 15 h  
rue de l'Embanie (partie haute)  
à l'entrée du Sentier de la Tournelle et des Pauvres

# EN DEHORS DES SENTIERS BATTUS

**5<sup>e</sup>** Édition

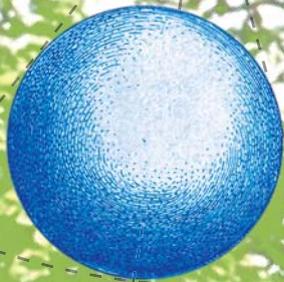
20 artistes installent leurs  
œuvres dans les sentiers  
et jardins de Saint-Arriant

à LAXOU

*Et si la terre était ronde ?*

du 15 septembre 2013  
au 23 mars 2014

Plan du circuit téléchargeable sur [www.laxou.fr](http://www.laxou.fr)



[www.laxou.fr](http://www.laxou.fr)